

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	14
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2023
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département des études ibériques
Filière de formation concernée	Espagnol LLCER/LEA
Laboratoire de Recherche de rattachement	AMERIBER

Date limite d'envoi des dossiers

Mercredi 10 mai 2023

Envoi des dossiers par voie dématérialisée :

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num_cg=67&num_form=1

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques : La personne élue devra faire preuve de polyvalence et être donc en mesure d'assurer toutes sorte de cours en lien avec notre discipline : littérature, civilisation, arts, thème et version, etc, aussi bien à Bordeaux qu'à notre antenne d'Agen.

Activité de recherche :

La personne élue devra contribuer au rayonnement d'AMERIBER et participer aux manifestations organisées au sein de notre équipe. Profils de recherche possibles: Espagne/Amérique latine, Littérature, Civilisation, Arts, Linguistique.